

# Réceptionner, vérifier et maintenir les échafaudages de pied

## - R 408 -

### Objectifs

Réaliser les vérifications réglementaires de mises et remises en service, trimestrielles et journalières prévues dans l'arrêté du 21 décembre 2004 d'un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m monté conformément à la notice du fabricant.

Au sens de la recommandation R408:

- Réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- Assurer la maintenance de l'échafaudage (hors opérations de démontage/montage d'éléments de l'échafaudage).

Et utiliser l'échafaudage dans le cadre de sa mission de vérification.

### Public

Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.

Toute personne ayant à réceptionner une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.

Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

### Pré-requis

- avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant.
- avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier.
- maîtriser : la langue française parlée et écrite, les mathématiques élémentaires, la lecture courante de plans.
- bénéficier d'une aptitude médicale aux travaux en hauteur.

### Nombre de stagiaires par session

Minimum : 3 - Maximum : 10.

### Durée du stage

2 jours, soit 14h : 1/3 théorie et 2/3 pratique.

### Intervenant

Formateur pour adulte expérimenté et professionnel du BTP, certifié comme formateur échafaudage par l'INRS et la CNAMTS.

### Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports théoriques en salle avec supports multimédia (diaporama, vidéo).
- Démonstration et mise en situation des stagiaires sur la plateforme pédagogique (utilisation matériel MDS marque NF)
- Bilan et évaluation individualisée.

### Nature de l'action

INTER entreprises.

### Modalité d'évaluation

Réussite du QCM et de l'évaluation pratique.

### Mode de validation

Attestation de compétence formation.

### Programme :

#### Se situer et être acteur de la prévention des risques :

- Les enjeux de la prévention.
- Les rôles et responsabilités des différents acteurs.
- La prévention des risques :
  - Signaler les situations dangereuses.
  - Communiquer - rendre compte.

#### Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage de pied :

- Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- L'exploitation de la notice du fabricant.
- Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent.
- L'examen d'adéquation.
- L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation.
- L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage.
- Le compte-rendu/procès-verbal de réception.

#### Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications :

- Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité.

*Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.*